



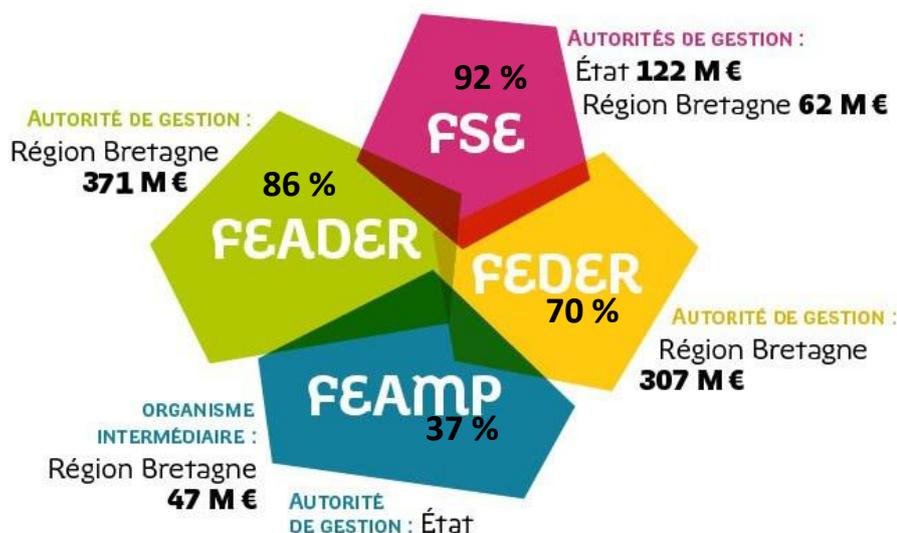
Résumé citoyen - Rapport annuel FEADER 2019

Fin 2019 : près de 80 % des fonds européens sont programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne accompagne depuis 2014 plus de 24 000 projets. Sur 909 M€ alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **720 M€** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) étaient **engagés fin 2019, dont 324 M€ payés** aux bénéficiaires :

- **320 M€** engagés dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**)
- **215 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (**FEDER**)
- **169 M€** dans le cadre du fonds social européen (**FSE**)
- **17 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (**FEAMP**).

Taux de programmation au 31.12.2019 :



La Bretagne se situe ainsi au niveau national parmi les Régions les plus dynamiques dans la programmation et le paiement des crédits européens gérés sur son territoire.

Concernant les programmes de coopération territoriale européenne (CTE), financés par le FEDER également, pour mettre en œuvre des projets de coopération dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat, **l'enveloppe d'1,1 milliard d'euros** est ainsi répartie : France Manche Angleterre (223 M€), Espace Atlantique (140 M€), Europe du Nord-Ouest (396 M€) et Interreg Europe (359 M€). Fin 2019, une centaine de structures bretonnes était ainsi impliquée dans **91 projets de coopération** pour un montant total de **51 M€** de FEDER.

En complément, les porteurs de projet bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels directement gérés par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe créative, Europe pour les citoyens...

Au total, ce sont donc plus d'un milliard d'euros de fonds européens qui irrigueront l'ensemble du territoire breton d'ici 2023.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

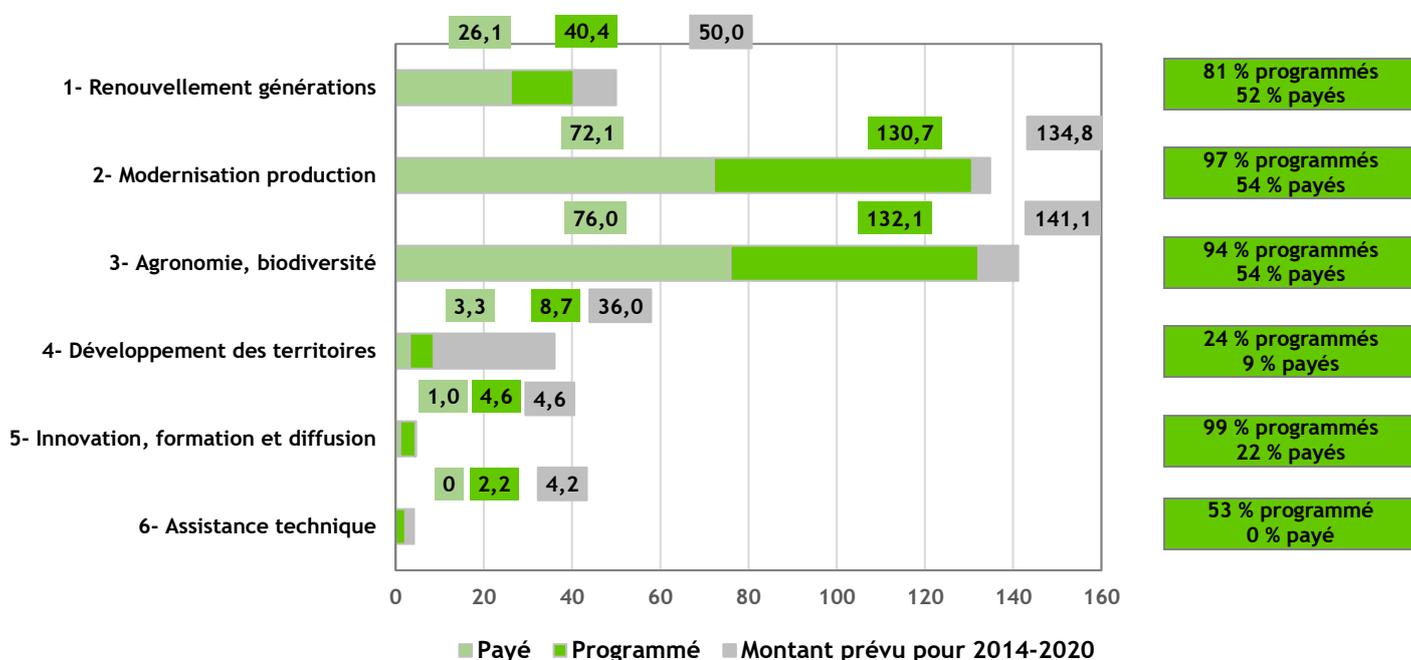


Fin 2019 : 320 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Le programme de développement rural breton (PDRB) s'articule autour de **5 besoins stratégiques**, concourant aux domaines prioritaires retenus par l'Union européenne pour l'ensemble des programmes :

1. Relever le défi du renouvellement des générations : 50 M€
2. Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production : 135,5 M€
3. Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations : 143 M€
4. Développer les territoires ruraux : 38 M€
5. Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion : 4,5 M€

Ces 5 besoins stratégiques sont mis en œuvre via une trentaine de dispositifs qui accompagnent à fin 2019 **près de 22 200 projets**. Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est ainsi engagé à hauteur de **320 M€**, sur les **371 M€** prévus pour 2014-2020.



86 % de l'enveloppe du programme engagée, et près de 52 M€ d'aides versés en un an

Dans la continuité des années antérieures, la Bretagne présente une **excellente dynamique** de programmation et de paiements en 2019. Ces derniers avaient connu un pic en 2017 et 2018 du fait du rattrapage des versements des aides surfaciques ; ils se sont stabilisés en 2019.

Fin 2019, le **taux de programmation** des crédits européens pour l'agriculture et le développement rural atteint ainsi **86 % de l'enveloppe totale, ce qui représente 320,3 M€ pour environ 22 200 dossiers**. En un an, ce sont 49 M€ supplémentaires qui ont été programmés. Ces chiffres s'appuient sur des décisions de l'Autorité de gestion à l'issue des différents Comités de sélection ; ils permettent ainsi de refléter la réalité de la dynamique d'avancement. Tout financement public confondu, le Programme de Développement Rural porte un engagement de crédits pour le territoire régional s'élevant à près de 520 M€ fin 2019 (crédits programmés), soit un financement public complémentaire de 80 M€ pour la seule année 2019.

Concernant les **paiements FEADER**, le montant total atteint fin 2019 **178,5 M€**, soit 60 % des montants engagés et 48 % du montant total du programme ; cela représente une **hausse de 51,5 M€ en un an**. Cela confirme la très bonne dynamique dorénavant en place pour le versement des aides aux bénéficiaires sur l'ensemble du programme. Cette situation laisse envisager sereinement l'atteinte du seuil de dégageant d'office pour 2019 et maintient des perspectives favorables pour les dernières années de programmation à venir.

Plus de 22 000 projets soutenus

En un an, **près de 8 000 nouvelles aides** ont été accordées ; cette très forte hausse tient à la poursuite de l'accélération du traitement des aides surfaciques (Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) et aides à l'agriculture biologique). Les **dispositifs les plus sollicités** restent toujours le **soutien à la compétitivité des exploitations et des industries agro-alimentaires** (137,5 M€ - 43 % de la programmation et + 23,6 M€ en un an), les **mesures agri-environnementales et climatiques** (78 M€ - 24% de la programmation, 20 M€ versés aux exploitants dans l'année) et **l'agriculture biologique** (38 M€).

Focus sur quelques dispositifs :

- Environ 15% de la SAU bretonne est, fin 2019, concernée par une MAEC ou un dispositif en agriculture biologique dont 5133 contrats **MAEC** (+ 250 en une année). Concernant **l'agriculture biologique**, environ 400 exploitations se convertissent chaque année pour une surface d'environ 15 000 hectares.
- Le **soutien à l'installation de 2720 jeunes agriculteurs** atteint 40,4 M€ (+8,1 M€).
- Le programme **Breizh Bocage** a progressé de 0,5 M€ pour atteindre 7,4 M€ fin 2019, avec 1000 km de haies plantés en deux ans.
- Concernant les dispositifs en faveur de la biodiversité, le **soutien aux réserves naturelles** accompagne dorénavant 3 réserves nationales et 6 régionales dans leurs actions de protection, de restauration et de sensibilisation aux milieux naturels, sur les 15 réserves que compte la Bretagne. Concernant le soutien en faveur des **continuités écologiques** (17 opérations pour un montant de 0,8 M€), 8 nouvelles opérations ont été programmées en 2019 pour accompagner la prise en compte progressive des enjeux de la trame verte et bleue par les territoires et les structures sur l'ensemble de la Bretagne.
- Le dispositif **Natura 2000** (4 types d'opérations) totalise une programmation de 9,3 M€ tant pour la réalisation des documents cadrant les interventions que pour assurer l'animation des sites en Bretagne : doublement des montants attribués aux contrats et 11 nouveaux sites pour l'année 2019.
- Concernant le **programme Leader**, la situation à fin 2019 a progressé. La programmation est désormais bien enclenchée sur 3 des 4 types d'opérations ; le volet restant « coopération », a fait l'objet d'une animation dans le cadre du réseau rural depuis 2018 et voit ses premiers projets s'initier. Les moyens complémentaires mis en place courant 2018 ont été maintenus et ont permis la programmation de 277 dossiers pour 8,7 M€ dont 3,3 M€ ont été payés.

La valorisation continue de l'action de l'Europe en Bretagne

En cette fin de programmation 2014-2020, les actions de valorisation s'appuient sur de très nombreux projets sur l'ensemble du territoire. Pour l'année 2019, la série « L'Europe et nous » portant sur des projets a été complétée par la série « [L'Europe et vous](#) » afin de valoriser des territoires et les projets européens qu'ils y développent : les projets Leader y ont tenu une place importante. Un projet du programme Breizh Bocage (sur le bassin versant du Blavet) ainsi qu'un projet de vente à la ferme (en Finistère) ont contribué au succès de la campagne multimédia grand public de 2019 « Les BrEUtons » à travers un affichage urbain, une diffusion de spots dans les cinémas et la création d'un site dédié breutons.europe.bzh où les histoires de ces projets pouvaient être vues au moyens de vidéos artistiques. Le site europe.bzh a également été complété par des pages de projets soutenus par le FEADER. Au côté des comptes twitter et Facebook, ce site portail de l'information européenne en Bretagne, continue d'assurer une visibilité croissante des projets européens en Bretagne.

Le FEADER en Bretagne c'est notamment :

- 3 600 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 120 M€ pour la modernisation des bâtiments et des équipements agricoles (7500 dossiers)
- 857 000 € de projets de valorisation de produits agricoles à la ferme (43 projets)
- 78 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et 40 M€ pour l'agriculture biologique
- 7,4 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager (1000 km de haies plantées en deux ans) et reconquête de la qualité des eaux
- 6 partenariats européens pour l'innovation impliquant 60 partenaires (4,2 M€)
- 8,7 M€ de soutien au développement rural pour les 21 pays de Bretagne via Leader



Quelques exemples de projets soutenus par le FEADER



Breizh Bocage à Baud

Sur le bassin versant du Blavet, sont prévus la plantation et le regarnissage de haies bocagères mais aussi création et restauration de talus. L'accompagnement des agriculteurs et/ou des propriétaires fonciers, en partenariat avec les collectivités, permet d'aboutir à un maillage bocager. Ce dernier contribue alors à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en réduisant les transferts de polluants vers les cours d'eau, à lutter contre l'érosion des sols et les inondations et à favoriser la biodiversité

Budget total : 827 000 € dont 337 300 € de FEADER

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : Marc Schaffner



Crédit photo : Cidrerie de Rozavern

Cidrerie de Rozavern

La Cidrerie de Rozavern développe depuis 2016 la gastronomie bretonne par ses produits issus de la pomme. L'exploitation, située à Telgruc-sur-Mer, comprend un verger de pommes à cidres de 10 hectares, un espace de transformation (cidre, pommeau, lambic, confit, vinaigre) et un espace de dégustation-vente où sont également organisées des animations pour les écoles.

Budget total : 600 000 € dont 70 000 € de FEADER

[Lien vers le site du projet](#)

Commerce multiservices en milieu rural

Situé dans un ancien bar-tabac, le commerce multiservice « Le solitaire » comprend une épicerie, un dépôt de pain ainsi qu'une restauration légère. Aujourd'hui deux personnes y travaillent à temps plein pour accueillir des clients qui devaient auparavant parcourir au minimum 15 km pour s'approvisionner en pains et produits alimentaires.

Budget total : 14 900 € dont 2 920 € de FEADER (Programme Leader)

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : L'œil de Paco, Région Bretagne